



PREFET DE L'ORNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'ORNE
NOR 2350-16-00096

**ARRETE MODIFIANT L'ARRETE DU
29 JUILLET 2011 MODIFIE PORTANT
RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU DU SAGE ORNE AMONT**

Le PREFET de l'ORNE
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** le titre 1^{er} du livre II du Code de l'Environnement et notamment les articles L 212-3 et suivants,
- VU** le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et modifiant le Code de l'Environnement,
- VU** l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2003 modifié fixant le périmètre d'élaboration du SAGE du bassin «Orne Amont»,
- VU** l'arrêté préfectoral du 8 Août 2005 modifié portant création de la Commission Locale de l'Eau,
- VU** l'arrêté préfectoral du 29 Juillet 2011 portant renouvellement de la Commission Locale de l'Eau modifié par les arrêtés du 6 Août 2012, 4 décembre 2012, 1^{er} septembre 2014 et 5 juin 2015,
- VU** la délibération du Conseil Régional de Normandie du 8 février 2016,
- VU** la proposition de l'Association des Maires de l'Orne du 25 juillet 2016,
- CONSIDERANT** le renouvellement général des Conseils Régionaux des 6 et 13 décembre 2015,
- CONSIDERANT** la création de la Région Normandie au 1^{er} janvier 2016,
- CONSIDERANT** la création de la commune nouvelle de Putanges le Lac au 1^{er} janvier 2016,
- SUR** proposition du Directeur Départemental des Territoires de l'Orne,

ARRETE :

ARTICLE 1 – L'article 2 de l'arrêté NOR 2350-11-00050 du 29 Juillet 2011 modifié portant renouvellement de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin «Orne Amont» est modifié comme suit :

I - Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (19 membres)

Ce collège est modifié comme suit :

Représentant du Conseil Régional de Normandie (1 membre) :

M. Ludovic ASSIER

Représentants nommés sur proposition de l'association des maires de l'Orne (10 membres) :

M. Jacques MARTINEAU représentant de la commune nouvelle de Putanges le Lac.

Le reste des représentants de ce collège demeure inchangé.

II - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (7 membres)

Ce collège est modifié comme suit :

M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-normandie est remplacé par

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie ou son représentant.

M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Basse-Normandie ou son représentant, est remplacé par

Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Normandie ou son représentant,

Le reste des représentants de ce collège et les autres collèges de la CLE demeurent inchangés.

Une version consolidée à la date du présent arrêté est annexée à celui-ci.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet www.gesteau.eaufrance.fr.

ARTICLE 3 – Les dispositions des autres articles de l'arrêté NOR 2350-11-00050 modifié demeurent inchangées.

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne, M. le Directeur Départemental des Territoires de ce département sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Alençon, le

18 OCT. 2016

Le Préfet,



Isabelle DAVID

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ DU 18 OCT. 2016 MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA
COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE ORNE AMONT
VERSION CONSOLIDÉE**

**I - Collège des représentants des collectivités territoriales et des
établissements publics locaux (19 membres)**

Représentant du Conseil Régional de Normandie (1 membre)

M. Ludovic ASSIER

Représentants du Conseil Départemental de l'Orne (2 membres)

M. CLEREMBAUX

M. JIDOUARD

Représentants nommés sur proposition de l'association des maires de l'Orne (10 membres)

M. Frédéric LEVEILLE Adjoint au Maire d'Argentan	M. Jacques GREARD Vice-président Argentan Intercom
M. Jacques MARTINEAU Commune nouvelle de Putanges le Lac	M. Bernard BALOCHE Vice-président CdC des Courbes de l'Orne
M. Eugène-Loïc ERMESSENT Adjoint au Maire de Carrouges	M. Gérard GRANDSIRE Vice-Président CdC du Val d'Orne
M. Jean-Marie BISSON Maire de Sevrai	M. Stelliane BETTEFORT Membre CdC des Sources de l'Orne
M. Marc RICHARD Maire de Mortrée	M. Christophe COUVE Vice-président CdC du Pays du Haras du Pin

Représentants des structures intercommunales de l'Orne (6 membres)

Syndicat Mixte de l'Orne et de ses Affluents

Le Président ou son représentant

Syndicat Départemental de l'Eau

Le Président ou son représentant

Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Normandie-Maine
Mme Laure DUPONT

Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau potable du Houlme

Le Président ou son représentant en charge du suivi de la politique de préservation de la ressource

Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau potable de la Vallée de l’Orne

Le Président ou son représentant

Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau potable de la région d’Argentan

Le Président ou son représentant

II - Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées (11 membres)

Chambres consulaires et représentations professionnelles :

Chambre d’Agriculture de l’Orne (1 représentant),

Chambre de Commerce et d’Industrie de Flers – Argentan (1 représentant),

Groupe d’Exploitation Hydraulique Ouest d’E.D.F. Energie (1 représentant),

Associations et syndicats:

Fédération de l’Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (1 représentant),

Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM) de Basse-Normandie (1 représentant),

Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l’Orne (1 représentant),

Union Fédérale des Consommateurs de l’Orne – UFC Que Choisir (1 représentant),

Association Val d’Orne Environnement (1 représentant),

Association des Rivières et Acteurs pour les Moulins de Basse-Normandie et d’Ille-et-Villaine (1 représentant),

Union Départementale des Intérêts Aquatiques et Piscicoles de l’Orne.(1 représentant),

Comité Départemental de Canoë- kayak de l’Orne (1 représentant),

III - Collège des représentants de l’Etat et de ses établissements publics
(7 membres)

- Le Préfet du Bassin Seine-Normandie ou son représentant,
- Le Préfet de l’Orne ou son représentant,
- Le Directeur Territorial et Maritime des Rivières de Basse Normandie - Agence de l’Eau Seine Normandie ou son représentant,
- Le Directeur Régional de l’Environnement, de l’aménagement et du logement de Normandie ou son représentant,
- Le Directeur Départemental des Territoires de l’Orne ou son représentant,
- Le Directeur de l’Agence Régionale de Santé Normandie ou son représentant,
- Le Délégué Régional de l’Office National de l’Eau et des Milieux Aquatiques ou son représentant